



Information des personnes concernées

La commune de Marnay attache la plus grande importance au respect de la réglementation sur la protection des données à caractère personnel.

L'inscription aux affaires scolaires, périscolaires et extra-scolaires fait l'objet d'un traitement de données à caractère personnel sur la base d'une mission d'intérêt public (cf. article 6.1.e du RGPD). Ce traitement a pour finalité(s) et durée(s) de conservation :

Finalités Finalités	Durées de conservation
Préinscription scolaire	1 an
Inscription, la gestion et la facturation de la cantine	10 ans
Inscription, la gestion et la facturation de la garderie	5 ou 10 ans
Inscription et la gestion des TAP (Temps d'Activité	5 ou 10 ans
Périscolaire) organisé par la commune avec des	
bénévoles et/ou des associations	
Inscription, la gestion et la facturation du transport scolaire	2 et 10 ans
Inscription, la gestion et la facturation au centre de loisirs	5 ou 10 ans
Inscription, la gestion et la facturation aux activités	5 ou 10 ans
extrascolaires	
Projet d'accueil individualisé (PAI)	5 ans

Les données collectées auprès de l'usager sont uniquement les informations et documents renseignés dans le formulaire. Par ailleurs, le traitement fait l'objet d'une politique de minimisation de la collecte des données. Toutefois, à défaut de fourniture de l'ensemble des données mentionnées comme obligatoires dans le formulaire (par un astérisque), l'inscription ne pourra pas être prise en compte.

La conservation de ces données ne peut excéder le temps nécessaire à la réalisation de la finalité et aux délais de conservation prévus par les archives de France.

Les destinataires des données sont uniquement les agents de la commune de Marnay et de Château-Larcher dans le cadre du RPI, les services de l'éducation nationale, le centre des finances publiques et les personnes gérant les activités péri et extrascolaires, dans le cadre de leurs attributions.

Ce traitement ne fait pas l'objet de transferts de données hors Union Européenne, ni d'une prise de décision automatisée.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant et en demander la rectification. Pour des motifs légitimes, vous pouvez vous opposer et limiter le traitement de vos données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter la mairie :

- Par téléphone : ...
- Par mail : ...
- Par courrier postal : mairie, ...

Une réponse vous sera donnée dans le délai légal de 1 mois à partir de la réception de votre demande.

Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés ou que le traitement n'est pas conforme à la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.

.....





Mention formulaire

(Avec renvoi à un document avec la mention complète (ex : notice))

La commune de ... traite les données recueillies pour la gestion des affaires scolaires, périscolaires et extra-scolaires. Pour plus d'informations sur la gestion des données à caractère personnel et sur vos droits, rapportez-vous [nom du document contenant les mentions complètes].